

Montréal, Canada

29 JAN 1954
Octobre-Novembre
Décembre 1953



LA BONNE PAROLE

Organe de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste

Rapport annuel

de la

Fédération nationale St-Jean-Baptiste

853 est, rue Sherbrooke

B.L.M.

La Bonne Parole

Revue mensuelle fondée en 1913

Organe de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste

Directrice : Madame Eustache Letellier de Saint-Just

LA FEDERATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

est

- un LIEN qui sert à unir d'esprit et de cœur les Canadiennes-Françaises ;
- un FOYER d'où rayonnent, sur tous les domaines de l'activité féminine, lumière et chaleur ;
- un CENTRE où se rencontrent les bonnes volontés, désireuses de se dévouer avec plus d'efficacité aux œuvres sociales et nationales.

La Bonne Parole est

- un MOYEN de propagande pour la diffusion des principes catholiques d'action sociale ;
- un ORGANE indispensable à l'œuvre de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, d'abord auprès des diverses associations qui la composent et des comités par lesquels elle agit ; puis, auprès des œuvres nationales étrangères qui font, comme nous, partie de l'Union mondiale des organisations féminines catholiques.

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste

fondée en 1906

Fondatrices : Madame Henri Gérin-Lajoie et Madame F.-L. Béique.

Aumônier : Mgr Laurent Morin, P. A., V. G.

Conseil d'administration : Mme Alfred Thibaudeau, présidente générale ; Mme Edmond Brossard, vice-présidente ; Mme Albert Dupuis, vice-présidente et présidente du Comité d'Economie domestique ; Mlle Georgette Le Moyne, secrétaire générale ; Mme Henri Vautelet, trésorière ; Mlle Jeanne Lapointe, secrétaire-archiviste ; Mme Eustache Letellier de Saint-Just, présidente du Comité des Œuvres économiques, et directrice de la « Bonne Parole » ; Mme R.-A. Bouthillier, Mme Arthur Berthiaume, Mlle Hedwige Lefebvre, Mme J.-A. Molleur ; Mlle Marie-Ange Madore, présidente du Comité des Questions nationales ; Mme Tancrede Jodoin ; Mme P.-A. Robichaud, patronnesse des Aides maternelles ; Mlle Alma Champoux, des Cercles de Fermières de la Province de Québec ; Mlle Emma Douesnard, Mme J.-J.-E. L'Espérance, Mlle Alma Bouthillier, Mlle Marie Girard, Mlle Emérentienne Chagnon, Mlle Yvette Vanier, Mlle Gabrielle Labbé, Mlle Madeleine Thibaudeau, Mlle Marie-Claire Daveluy, Mlle Mireille Ethier, Mme J.-B.-A. Michaud, Mlle Patricia Lavallée, Mme François Hone ; Mme Juliette McLaren, présidente de la section de Saint-Lambert ; Mlle Aurore Chagnon, Mme Basile Bernardi, Mme Rose McCutcheon.

Les dames patronnesses des Œuvres suivantes : L'Hôpital Sainte-Justine, l'Hôpital Notre-Dame, l'Assistance Maternelle, les Ecoles Ménagères Provinciales, la Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises, les Cercles des Fermières de la Province de Québec, la Cour Villa-Maria des Forestières indépendantes, l'Ecole d'Education familiale et sociale.

Fédérations et sections paroissiales : Saint-Stanislas, Saint-Lambert, Saint-Ambroise, Saint-Laurent et Saint-Vincent-Ferrier.

Associations professionnelles : Employées de magasin, Employées de bureau, Femmes d'affaires, Aides maternelles, la Société des Ouvrières Catholiques (S. O. C.) et ses sections.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT A LA BONNE PAROLE

Canada et Etats-Unis \$1.00 par an

Union postale \$1.30 par an

Le prix de l'abonnement doit être envoyé, au Secrétariat de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 est, rue Sherbrooke, Montréal.

Les abonnés de la « Bonne Parole » jouissent des privilèges de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et ont droit d'assister aux séances publiques, dont avis est donné dans les journaux.

Toute personne peut aider la « Bonne Parole » : 1) en s'y abonnant ; 2) en lui procurant de nouveaux abonnés ; 3) en la faisant lire ; 4) en lui procurant une collaboration littéraire ; 5) en sollicitant des annonces à son intention.

Comités : Comité des Œuvres Economiques, Comité de la Visite des Hôpitaux, Comité de l'Economie Domestique, Comité des Questions Nationales, Comité de la Protection de la Jeune Fille, Comité consultatif d'études sociales.

Principales œuvres accomplies par la Fédération et ses filiales :

Fondation des Associations professionnelles

Fondation des Fédérations paroissiales

Etablissement de Caisses de Secours

Etablissement de Cours d'Enseignement Ménager

Comité de lutte contre l'alcoolisme

Comité permanent de la Survivance française en Amérique

Amendements à la Loi des licences

Législation en faveur des Institutrices et des Employées de bureau

Comité des questions domestiques

Comité de lutte contre la Mortalité infantile

Fondation de « Gouttes de lait »

Participation aux expositions pour le bien-être de l'enfance.

Comité de lingerie d'autel et décoration d'église du Congrès Eucharistique

Pèlerinage à Lourdes et à Rome

Affiliation à l'Union mondiale des organisations féminines catholiques

Fondation de la « Bonne Parole »

Comité du « Denier National »

Comité des questions civiques

Comité de la Croix-Rouge

Comité du Fonds Patriotique

Comité de l'Assistance par le travail

Comité central d'étude et d'action sociale

Comité des Œuvres économiques

Comité de rédaction de la « Bonne Parole »

Comité d'administration de la « Bonne Parole »

Comité permanent de la Survivance française en Amérique

Comité de la construction

Comité du service social

Comité de la Visite des Hôpitaux

Fichier central de renseignements

Comité de l'apostolat de la paix

La réforme du Code civil en faveur de la femme

Œuvre Auxiliaire d'Action catholique

La Section des Jeunes de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste

N. B. — On peut devenir membre de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste en s'inscrivant à son secrétariat : 853 est, rue Sherbrooke.

Mlle Elmina Bureau — Saint-Laurent, *Mme R. Gosselin* — Saint-Vincent-Ferrier, *Mme André Bourgoïn*. RAPPORTS DES COMITÉS : La « Bonne Parole » et le Comité des Œuvres économiques, *Mme Eustache Letellier de Saint-Just* — Economie domestique, *Mlle Hedwige Lefebvre* — Centre de couture, *Mme J.-B.-A. Michaud* — Les questions nationales et internationales, *Mlle Marie-Ange Madore* — La Protection de la jeune fille, *Mme Eustache Letellier de Saint-Just* — Les Néos-Canadiens, *Mlle Madeleine Thibaudeau* — Comité diocésain d'Action catholique, *Mlle Emérentienne Chagnon*. Diverses représentations de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et Un timbre-poste commémoratif, *Mme Alfred Thibaudeau*. RAPPORTS DES ŒUVRES AFFILIÉES : L'Hôpital Sainte-Justine, *Mme L. de G. Beaubien* — L'Union mondiale des Organisations féminines, *Mme Solange Thibaudeau-Hone* — Fédération des Cercles d'étude des Canadiennes-Françaises, *Mlle Yvette Vanier*. RAPPORTS DES ŒUVRES INVITÉES : L'École des Sciences ménagères, *Mlle Germaine Gloutnez* — Les Noëlistes, *Mlle Mireille Ethier* — Les Catéchistes volontaires, *Mlle Fernande Poisson* — L'Association canadienne des Consommateurs, *Mlle Aurore Chagnon* — L'Accueil de Ville-Marie.

LA BONNE PAROLE

Vol. XLIII

Octobre-Novembre-Décembre

Nos 10, 11 et 12

Les ans ne finissent pas...

Bagage au dos, une autre année est partie et, sous les traits d'un enfant que trois cent soixante-cinq jours transformeront en vieillard, 1954 s'avance, la tête couronnée et les bras chargés de fleurs et de fruits, symboles de bonheur et de prospérité.

Les yeux tournés vers la première aurore de la nouvelle année, les hommes écoutent les battements de leur cœur : tandis que la jeunesse chante et acclame l'avenir dont elle attend l'accomplissement de ses désirs, ceux qui ont connu la déception, les maux de la chair et ceux de l'esprit, s'interrogent sur ce que leur apporteront les prochains jours qu'ils soupçonnent remplis de menaces. Ainsi le même horizon apparaît différent à chacun, bien qu'un seul soleil l'éclaire et qu'une même nuit s'offre aux humains avant que se poursuive la vie du lendemain.

Pourquoi nous priver d'espérer une année meilleure que celle qui vient de s'écouler ; pourquoi se dire qu'un déraillement inévitable nous attend, que ce sera toujours la même misère et qu'on a tort d'attendre quoi que ce soit de la nature humaine ? Chaque année d'existence est un présent que le Ciel accorde aux hommes pour leur permettre de racheter leurs faillites passées, c'est un miracle quotidien fait d'heures dont chacune est un recommencement. Les ans ne finissent pas, ils ne sont qu'un chaînon dans un autre chaînon et leur suite s'allonge dans les siècles, sans que jamais nous ne puissions l'amarrer à nul port.

Nous voulons souhaiter à tous une bonne année, les assurer que l'étoile de Noël ne s'éteint pas dans l'obscurité des grottes ni dans les nuits où sombrent nos cœurs, étreints par le doute et la souffrance, mais qu'elle brille toujours pour nous inviter à la suivre comme firent les Rois d'Orient qui, à sa lumière, franchirent les monts, les plaines et les déserts, pour arriver au terme de leur voyage.

Bonne année à nos pères et mères, à nos frères et sœurs, à nos fils, à nos filles, à tous les êtres chers de notre famille. Bonne année à nos amis ; à nos compagnons de labeur journalier, de luttés, de succès, de défaites. Bonne année à vous surtout pour qui nous avons des mots qui renferment la douceur de la consolation et de l'espérance, à vous que nous voudrions empêcher de vieillir. Qu'une bonne année soit à tous réservée et que son dernier jour nous trouve prêts à continuer, d'un cœur intrépide, la mystérieuse vie.

YVONNE LETELLIER de SAINT-JUST

LA CRÈCHE

Un arbre de Noël gigantesque, chargé de joujoux, de bonbons, de menus bibelots, tout brillant de fils et d'étoiles d'or et d'argent, de verroteries multicolores et étincelants de lumières...

Au pied de l'arbre, tout en bas, à peine un peu au-dessus du sol, une crèche, une toute petite crèche — avec un Jésus en cire grand comme un doigt, un bœuf et un âne rabougris, une Sainte Vierge deux fois grande comme le saint Joseph qui l'accompagne, un berger et deux moutons minuscules — se cache, honteuse de sa pauvreté auprès de ce déploiement de pacotilles éblouissantes. Il faut soulever un peu les dernières branches pour la voir.

Béatrix et ses fillettes sont invitées dans la maison où cet arbre est dressé et où l'on s'apprête à fêter Noël par un goûter d'enfants suivi d'une distribution de jouets. Or, pour ajouter à l'attrait de la fête, le Père Noël en personne doit venir dépouiller l'arbre...

* * *

— Le Père Noël ?

— Oui, le Père Noël !

Dans quel cerveau affaibli l'idée saugrenue a-t-elle germé ? Béatrix n'en sait rien qui a élevé ses enfants dans la tradition des Noëls liturgiques. Et pour la première fois dans ce salon, elle rencontre l'allégorique vieillard chenu et courbé — courbé tellement que son menton branlant rejoint presque ses genoux — vêtu d'un grand manteau à pèlerine comme en ont les officiers de marine, moucheté d'ouate qui imite de blancs flocons de neige...

Le vieux a le nez enluminé de froid. De grosses mitaines de laine emprisonnent ses doigts engourdis. Une hotte pleine de jouets, de bonbons ou de... verges branquebale sur son dos voûté. Il s'appuie sur un bâton noueux et parle en chevrotant. La tremblote agite ses mains.

Bref ! l'aspect général est celui d'un ivrogne sympathique à la trogne émerillonnée et hilare, un peu « gaga » et bon enfant.

« Sous son air patelin, ce vieux gâteux, se soucie Béatrix, est tout uniment occupé à détourner de son sens véritable la plus touchante de nos fêtes chrétiennes : celle de Noël... »

La crèche menue cachée sous l'arbre orgueilleux, la place minime qu'elle occupe est un avertissement qui serre le cœur de la jeune femme. Elle se répète : Il faut écarter les branches pour la voir...

Quelle importance veut-on qu'elle ait encore auprès du saphir féérique et du bonhomme généreux ?

Le doux mystère de l'Incarnation est tout à fait une question de second plan dans le Noël de ces gens-là.

A l'arbre fabuleux et au Bonhomme allégorique, s'ils ont ajouté le réveillon mondain qui transforme la nuit de veille, la pieuse nuit de prière, d'attente et d'allégresse, en grasse mangeaille et en beuverie grossière, ils ont eu un Noël qui n'a plus rien de celui qu'ont chanté les anges, un Noël avec la brutale idée que les hommes s'en sont faite...

Ils sont anoblissants ces Noëls-là !

Depuis plusieurs semaines la radio diffuse les réclames les plus tentantes, les plus savantes : « Noël approche ! etc... »

Les étalages offrent aux yeux des plus blasés des choses nouvelles, merveilles de luxe et d'inédit ; les traiteurs atteignent les cimes de l'art culinaire et fabriquent des mets à rendre des points à Brillat-Savarin. Et au milieu de ce déploiement de belles et bonnes choses, piqué de houx et de gui, un carton élégant invite aux folles dépenses : « Noël !... »

— Noël fait vivre tous les commerces, songe Béatrix ! Noël est sur toutes les lèvres ! Noël occupe et préoccupe tout le monde : petits et grands...

Mais au fond de son âme une voix a protesté :

— Noël ce n'est pas seulement la dinde et l'oie truffées, ce n'est pas le coffret parfumé ou la bonbonnière d'art, ni l'arbre prodigieux ni le vieillard enluminé, ce n'est pas le triomphe du traiteur ni celui des boutiques, ni celui des fêtards, ni celui des mondains, ce n'est pas l'opulence, la richesse, la gouaille... C'est tout le contraire !...

* * *

Noël ! c'est la plainte de Marie au seuil des auberges (Luc, 2), c'est le rire insultant des hôteliers goguenards (*Id.*), c'est Jésus repoussé de toutes les demeures... (Jean, 1). Puis enfin, c'est l'étable et la crèche !...

Noël, conclut en elle la voix triomphante, c'est la pauvreté, le froid, la détresse et la nuit !

Vous voyez bien que c'est la fête des petits et des humbles !

* * *

Pieusement absente de ce salon où des obligations mondaines exigent sa présence, Béatrix poursuit sa méditation.

Le divin et l'humain s'harmonisent étrangement en cette fête de la Nativité du Sauveur, considère-t-elle :

la nuit s'illumine, les anges l'annoncent, des mélodies célestes se font entendre, un astre nouveau apparaît, les rois viennent de l'Orient : c'est le divin...

Or, c'est un petit enfant de très pauvres gens, un petit enfant plus pauvre que beaucoup de petits enfants pauvres, car il n'y en a guère qui naissent dans une étable, sur du foin, près des bêtes... Et c'est de l'humain cela ! Un humain singulièrement tragique et émouvant !

Et si Noël est Noël, c'est précisément à cause de ce petit enfant-là enveloppé de langes et couché dans une crèche, de ce petit Enfant, Dieu et Homme qui naît dans la détresse.

De l'âme de Béatrix, monte, muette une supplique : « Alors, ne le supprimez pas de vos manifestations extérieures en ce jour qui est vraiment le sien !

« Je ne m'élève pas contre les floflores à condition qu'ils restent une question secondaire.

« Bonhomme, Arbre, Pudding, Dinde... Célébrez en famille cette

fête de la tendresse selon les coutumes et les traditions... Rien n'entretient dans les foyers la bonne entente et la concorde comme ces réunions qui resserrent les liens que la vie se charge, hélas ! si fréquemment de relâcher...

« Ayez du gui, du houx, du sapin, qu'importe !

« Mais ayez aussi de la paille et une crèche ! Et ne la cachez pas sous des branches trop pleines, et ne l'écartez pas sous des splendeurs trop riches. Voyez à ce qu'elle ne fasse pas figure de parente pauvre parmi trop d'abondance. Mettez-la en bonne place, à la plus belle place, à la première place, afin que vos enfants voyant votre respect comprennent que si Noël est leur fête et s'ils reçoivent des cadeaux, c'est en vérité le petit Jésus qui les leur apporte et qu'on les choie en ce jour à cause de ce petit enfant, leur Frère et leur Sauveur qui, par amour pour nous, s'est fait petit comme eux ».

* * *

Il n'échappe pas à Béatrix que cela c'est le Noël des très petits et que borner à cette seule manifestation d'un Jésus de cire reposant sous un toit de chaume notre participation à la fête de Noël serait bien peu de chose !

La crèche de Bethléem qui, au jour d'Hérode, changea la face du monde, cache derrière la reconstitution en miniature que nous en faisons un mystère infini et d'éloquents leçons ;

que s'il est bien de reproduire dans sa maison l'étable de Bethléem qui rappellera à nos enfants la Nativité du Sauveur, c'est au-dedans de nous qu'il nous faut préparer notre crèche.

La crèche fut un berceau très rude, pierre ou planche, et en choisissant d'y reposer, Jésus, qui voulait des imitateurs, nous ouvrait toute grande la voie de la mortification.

La crèche fut un berceau très pauvre et en y grelottant enveloppé de langes, Jésus qui nous voulait détachés nous faisait entendre son premier appel au dépouillement.

La crèche fut un berceau plein de prières, et en voulant y être adoré par sa Mère et les Anges, dans le silence et dans la nuit, Jésus qui voulait des cœurs recueillis nous apprenait qu'il ne se fait pas entendre dans le bruit.

« Ah ! songe avec ferveur Béatrix, seule avec Dieu dans ce salon joyeux, préparons notre crèche et mettons-y tout ce qu'il y eut jadis dans celle de Bethléem : mortification, renoncement, charité...

« Alors nous aurons sauvegardé le sens chrétien de notre Noël et nous pourrons aller dans la paix de l'âme vers les Noëls traditionnels et familiaux, pleins de douceurs et de tendresse qui découlent de la poésie et de l'amour que ce petit Enfant est venu apporter sur la terre.

« Et ceci se produira qui augmentera l'allégresse de notre fête : sans que nous le cherchions, à notre insu peut-être, remplies de la suavité de notre Noël intérieur nous le rayonnerons autour de nous sur ceux qui nous ont été confiés ou dont nous avons charge, leur communiquant cette joie et cette paix que le premier Noël a chantées : *Pax hominibus bonæ voluntatis !* »

ÈVE DE BONNEVILLE

PREMIER DE L'AN

(poème inédit)

I

*Au loin la mer est belle. On entend son murmure,
Son remous incessant disparaît ou s'azure
Dans la limpidité d'un immense horizon.
Ainsi passent les ans, ainsi vont les saisons.
Passez, passez toujours, ondes intarissables,
Et comme elles fuyez, heures inexorables,
Heures des frais hivers, heures des clairs étés
Qu'entasse le destin sur nos fronts dévastés !...*

II

*Premier de l'an, jour plein de ce passé qu'on aime,
Où la flamme des cœurs s'allume d'elle-même
Comme un feu que ranime un vent mystérieux,
Jour puissant où tout parle au cœur silencieux ;
Beau jour qui tient du ciel et qui tient de la terre,
Espoirs, désirs et deuils, ténèbres et lumière,
Beau jour, ramène ici ceux-là qui sont partis
Et dont on ne sait pas quel chemin ils ont pris !...*

III

*Oui, Dieu veut que parfois sous leur toit ils reviennent
Pour vivre encore un peu de leur vie ancienne,
Et reprenant encor les pas accoutumés,
Ils revoient tous ces lieux qu'ils avaient tant aimés !
Quel bonheur, en ce jour, de sentir leur présence
Au foyer, où paraît sans cesse leur absence !
O douceur du fidèle et tendre souvenir !
Si nous regardons bien nous les verrons venir.
Brûlants de ce bonheur qui domine et transporte,
Nous les verrons, soudain, ouvrir grande la porte.
Ils prendront place auprès de nous comme autrefois,
Ayant même sourire, ayant la même voix.
Une vive lumière éclairera leur temple.
Leur bon visage aura des rayons sous la lampe.
Ils reviendront, soudain, s'asseoir auprès de nous,
Puis ils diront, d'un ton familier et doux :
— Bien le bonsoir ! C'est moi. Comment vous portez-vous ?...*

BLANCHE LAMONTAGNE-BEAUREGARD

L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant

(par le R. Frère Robert, f. e. c., professeur au Mont Saint-Louis)

Dans l'épître de la messe de la Toussaint, les fidèles sont invités à regarder, dans la Vallée de Josaphat, l'humanité entière : hommes de tous les temps, femmes doucement soumises ou révoltées, les enfants innombrables.

Combien sont-ils ? Quelle doit être l'étendue de cette vallée ? Nous voulons l'étudier dans cette causerie. Ce n'est pas à la manière de Bossuet raisonnant que nous voudrions diriger notre pensée, mais un peu suivant les procédés mathématiques. Et nous ne visons pas à émouvoir mais à acquérir en toute sérénité une conception juste de l'homme dans la Création, de son rôle mesurable donnant prise aux mathématiques. Est-il grand par quelque nombre ? L'humanité est-elle impressionnante par elle-même ?

Voyons cette Vallée. Est-ce un plateau à perte de vue ? Une de nos plaines de l'Ouest ? Une étendue comme l'Amérique suffirait-elle ? Faudrait-il couvrir la terre entière de cette humanité ? Faudrait-il superposer plusieurs strates autour du globe pour la loger ?

Nous allons admettre que la population actuelle du globe est de deux milliards et demi ! Nous sommes tous là, dans l'effroi, dans cette vallée, attendant le juge, car la trompette a sonné !

Sans nous préoccuper des propriétés spéciales des corps ressuscités, admettons qu'ils occupent l'espace que les corps vivants occupaient et que chaque individu exige une aire de quatre pieds carrés, plus de surface que ne donne le tramway quand « tout le monde est assis ».

L'humanité actuellement vivante de deux milliards et demi d'habitants exigerait donc dix milliards de pieds carrés, nombre qui s'inscrit par le chiffre un suivi de dix zéros. Dans une plaine carrée ayant comme aire 10 milliards de pieds carrés, une humanité ressuscitée tremble : *Dies iræ, dies illa !*

Quel sera le côté de cet immense carré dans lequel nous serons tous debout ? Extrayons la racine carrée et nous trouvons 100 000 pieds, ou le nombre un suivi de cinq zéros.

Il faut un peu plus de cinq mille pieds pour un mille (5 280 pieds), acceptons le nombre de cinq mille, et divisons cent mille par cinq mille trouvant comme quotient vingt milles de longueur. Dans un carré dont le côté a vingt milles de longueur se tiendrait l'humanité actuelle. Pour parcourir la longueur de ce côté, l'automobile demanderait moins d'une demi-heure. L'Ile de Montréal qui a en somme cette superficie suffirait pour que l'humanité actuellement vivante y soit contenue à la résurrection. Que Dieu dans sa fureur assemble sur notre île l'humanité présente ; un seul souffle de sa bouche pourrait l'enfoncer sous l'eau et le Saint-Laurent coulerait sur un nouveau lit couvrant l'humanité entière.

Si l'on veut rassembler non pas les humains actuellement vivants, mais l'humanité de tous ceux qui ont vécu, le raisonnement suivant est à peu près acceptable.

On affirme que l'humanité a doublé depuis un siècle. Supposons qu'au cours de chaque siècle il en ait été ainsi. Si deux milliards et demi d'hommes existent présentement, admettons que la suite des générations soit telle que quatre fois ce nombre ou dix milliards d'hommes aient respiré au cours du dernier siècle.

Au cours du siècle précédent, le nombre d'humains aurait été de la moitié de dix milliards, donc de cinq milliards et ainsi de suite au cours de chacun des siècles, de telle sorte que le nombre des humains de tous les temps, soit dix milliards, plus la moitié, le quart, le huitième, etc., de ce nombre. La somme à l'infini de $1 + \frac{1}{2} + \frac{1}{4} + \frac{1}{8} \dots$ est de 2. Le chiffre des humains serait donc de dix milliards multiplié par deux. Dans la vallée fameuse, il y aurait donc vingt milliards d'hommes, huit fois l'humanité de tout à l'heure et le carré les contenant devrait avoir une superficie huit fois plus grande, le côté du carré ayant environ trois fois la longueur de tout à l'heure ou soixante milles de long.

Cette plaine de soixante milles de côté pourrait être trouvée plusieurs fois dans la seule province de Québec ; là l'humanité morte et ressuscitée pourrait être réunie !

Pour parcourir le périmètre de ce carré, il faudrait le temps que prend l'autobus pour aller de Québec à Montréal. C'est immense sans doute, mais qui donc aurait pensé qu'un carré aussi petit aurait suffi ?

Dessiné exactement à l'échelle sur la carte de la seule Province de Québec, il serait à peine impressionnant, et pourtant les races de tous les temps y seraient.

Au-dessus de ce carré, la pleine lune pourrait luire sans remarquer l'agglomération solennelle couvrant les collines, s'étendant sur les plaines comme une toison.

L'ordre cosmique pourtant ne serait pas troublé et la lune sereine inonderait de lumière tout d'un coup cette multitude.

Pour mieux nous convaincre du néant de notre valeur en tant que nous sommes matière, nous allons procéder à l'ensevelissement de notre humanité actuelle et constater que rien dans le monde serait réellement troublé par notre disparition.

Construisons un cercueil suffisamment grand dans lequel nous allons étendre tous les humains : quelles devraient en être les dimensions ? Les considérations précédentes nous mettent justement en garde contre une imagination trop exaltée qui commanderait un cercueil trop grand.

L'un quelconque des morts mesure six pieds si l'on veut et la section moyenne du cadavre est moins d'un pied carré, donc un mort en volume est moins que six pieds cubes : couchons-le dans le cercueil que nous allons supposer cube parfait.

Le volume de ce cube lugubre devra donc être de deux milliards et demi fois six pieds cubes ou de quinze milliards de pieds cubes, soit le nombre quinze suivi de trois tranches de trois zéros. Quel sera le côté

de ce cube ? Evidemment la racine cubique du nombre qui exprime ce volume soit moins de 2500 pieds, pas même un demi mille ! Ce cube pourrait tenir dans un champ qui ne serait pas démesurément grand et quelque prêtre survivant chantant l'absoute en faisant le tour du cercueil des morts aurait à parcourir moins de deux milles pour le circuit complet !

Si cette boîte funèbre était posée sur l'eau du Saint-Laurent, elle y flotterait ; un navire de force moyenne pourrait la touer jusque dans l'océan se proposant d'atteindre les régions où les fosses océaniques sont profondes de plusieurs milles.

Laissons le tombeau suffisamment lesté enfoncer et se poser sur le fond des eaux, dans une obscurité complète, car la lumière ne perce pas une épaisseur trop grande d'eau. La boîte impressionnante mais minuscule au fond des eaux reposerait et c'est l'humanité. Les êtres fantastiques qui habitent les ombres en créant souvent leur lumière tourneraient autour de ce cercueil où nous dormons tous ; sans être troublés par cette boîte nouvelle, ils suivraient leurs routes « humides » comme dit l'Écriture. En peu de temps, les humains seraient réduits en une sorte de boue, une huile peut-être, des gaz utiles, mais en petite quantité, car la masse ne serait pas grande et les prospecteurs d'une humanité future devraient déclarer que la mine étrange qu'ils viennent de découvrir, par des moyens permettant de l'exploiter sous l'eau ou par suite des ascensions du fond de l'océan, n'est pas suffisamment grande ; ils trouveraient toutefois étrange qu'elle contienne d'innombrables fossiles qui ressemblent à des crânes.

Un cube presque introuvable reposerait au fond de l'océan ; les espèces animales sur terre iraient se multipliant, nos animaux domestiques seraient anéantis, car nous leur avons enlevé leur vigueur sauvage ou bien ils se seraient adaptés aux conditions nouvelles d'où l'homme serait absent ; les forêts couvriraient bientôt les étendues, les chutes inutiles tomberaient encore en fracas ; il y aurait des soirs et des matins, les saisons se succéderaient, la terre tournerait comme aux jours de l'homme, les signes du zodiaque brilleraient comme autrefois attendant le soleil. L'humanité serait disparue sans que la terre soit modifiée ou troublée, sans changement. L'homme est peu de chose par sa masse et par le volume qu'il occupe. Ses œuvres qu'il appelait gigantesques passeraient en peu de temps !

Est-il utile de poursuivre le problème pour aboutir encore une fois à la même conclusion ? Allons-nous nous arrêter un moment pour parler du sang de l'humanité présente, du sang humain dont on dit qu'il coule parfois comme un ruisseau ? Le volume du sang humain est-il très grand ? S'il était accumulé dans un lac, ce lac serait-il très grand ?

Disposons d'un petit lac dont le diamètre serait d'un mille et la profondeur moyenne de cinquante pieds. Le volume de ce lac serait d'un milliard de pieds cubes par exemple, il contiendrait plus de six milliards de gallons. Comme le sang d'un homme est de quelques pintes ou quelques litres, ce lac aurait un volume supérieur au réservoir contenant tout le sang des hommes. Ce lac rouge, fait du fluide précieux

qui est notre vie, serait plus petit que des centaines de nos lacs de la région du Nord. Si ce même sang était versé dans l'un de nos grands lacs, il n'est pas certain que les eaux en soient perceptiblement rougies même pour peu de temps : le sang de l'homme, sa vie liquide n'est pas grand'chose.

L'humanité dans ce que nous avons appelé son volume et sa masse est peu de chose. L'humanité par sa durée est de même peu importante. Elle habite la terre depuis quelques centaines de milliers d'années et la terre est vieille de plusieurs milliards d'années. Le rapport entre cent mille ans par exemple et cinq milliards d'années est de l'unité par rapport à cinquante mille.

Cinquante mille heures donnent près de six ans. Si l'âge de la terre était de six ans, la présence de l'humanité aurait été d'une heure. Pendant six ans, la terre aurait été seule, sauf au cours de la dernière heure.

L'univers serait-il donc troublé si l'homme disparaissait ? A l'évidence, il faut répondre : Non. Les lois de l'univers régiraient le monde sans lui. L'attraction newtonienne agit sans lui et hors de lui. Le soleil accomplit son cycle sans se soucier de l'homme qui a été parfois son adorateur. Notre galaxie ignore absolument l'homme tout autant que nous pouvons ignorer des humanités qui rampent sur quelque planète accompagnant l'une ou l'autre des étoiles sans nombre. Notre galaxie tout entière ne sait rien de l'homme ; les grandes nébuleuses dans la Création ne peuvent se soucier de l'homme dans leur fuite dans l'espace.

Pourtant si l'homme disparaissait de l'univers, cet univers immense serait amoindri. L'homme est la raison et la liberté ! L'homme est plus grand qu'une étoile car lors même que l'univers serait doublé, cet univers aux lois fatales ne le saurait pas.

Parents, éducateurs, qui vous efforcez d'éveiller les intelligences des enfants, vous faites plus que les lois de Newton et d'Einstein car vous vous adressez aux seuls êtres matériels qui peuvent en même temps connaître et aimer.

L'étoile nouvelle qui effraie le ciel et l'éblouit est moins importante pour l'univers entier que l'enfant dont l'intelligence et le cœur ont été éclairés par vos soins. Lorsque dans l'extase vous regardez s'éveiller l'intelligence de l'enfant, vous êtes témoins d'un événement plus important que l'embrasement d'une comète imbécile qui, traînant sa queue, va où la loi la pousse sans réagir.

Est-il nécessaire de nous arrêter même un moment pour dire que si nous ajoutons à l'humanité la vie de la grâce dont elle est revêtue et à laquelle elle n'avait pas droit, cette humanité insignifiante devient sublime et plus grande sans comparaison que l'univers. Si dans les commandements de Dieu, on promettait une étoile puissante à qui les observe, on promettrait quelque chose de fini, mais on promet Dieu et c'est infiniment plus grand. Que ferions-nous d'une étoile massive mais sans raison ?

L'homme n'est qu'un roseau évidemment, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant et il est plus grand que toute

la nature. De plus cet homme possède une prérogative infiniment plus élevée, car alors même que les cieux chantent à l'évidence la gloire de Dieu, lui seul peut le chanter efficacement et il est touchant de penser et de croire que par un seul acte d'adoration, il peut plus pour la gloire de Dieu que les nébuleuses effarantes, et que par un seul aveu un petit pâtre peut louer Dieu plus que la terre entière, sans l'homme boule massive, flottant dans l'espace, chantant son Auteur, sans le savoir, sans le vouloir.

Félicitations et bons voeux

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste offre ses félicitations sincères à M. François-Eugène Therrien, élu président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, pour succéder à M. J.-Emile Boucher, dont le mandat, brillamment rempli, vient d'expirer.

M. Therrien, qui a été un secrétaire très averti et très actif de notre Société nationale, était tout désigné pour recueillir cette succession, s'étant toujours dévoué sans compter à toutes nos œuvres canadiennes-françaises, ce qui lui donne, à leur sujet, une expérience précieuse qu'il saura faire servir, nous n'en doutons pas, pour le plus grand bien des nôtres.

* * *

Nous voulons exprimer ici nos bons vœux au R. Frère Robert, F. E. C., professeur au Mont Saint-Louis, dont on vient de fêter le cinquantième anniversaire de vie religieuse.

Cinquante années passées à la culture de la Science, qu'il a bien servie et bien exprimée, dans un grand nombre de beaux et intéressants ouvrages, des articles de journaux et de revues, des conférences, fort goûtés. Sa science profonde lui a valu les titres de licencié ès sciences mathématiques de l'Université de Montréal, de docteur ès sciences de l'Université de Lille, de membre de la Société royale d'Astronomie du Canada et de la Société des écrivains canadiens.

Nous voulons à l'occasion remercier le Frère Robert des excellents articles qu'il veut bien donner, de temps à autre, à notre revue « La Bonne Parole ».

* * *

La Fédération est aussi très heureuse d'offrir ses félicitations les meilleures à Mlle Marcelle Gauvreau, maître ès sciences de l'Université de Montréal, secrétaire de la Société d'Histoire naturelle, directrice-fondatrice de l'École de l'Éveil du Jardin botanique, que le Centre français de Montréal de la Société royale d'Astronomie du Canada vient de se donner comme présidente.

C'est la première fois qu'une femme est élue, chez les Canadiens-Français, à ce poste et la Fédération sait qu'il sera dignement tenu par Mlle Gauvreau. La Fédération en est fière et s'en réjouit.

La secrétaire générale : GEORGETTE LE MOYNE

Le directeur diocésain de l'Action catholique

Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger vient de confier à Monseigneur Laurent Morin, P. A., V. G., la tâche d'assumer la fonction de directeur diocésain de l'Action catholique, qui jusqu'ici relevait de Monseigneur Albert Valois, P. A., V. G.

Monseigneur Valois s'est retiré à cause de son mauvais état de santé. Personne n'oubliera le zèle et le dévouement qu'il a apportés à organiser et à faire comprendre l'Action catholique et à recruter des adeptes sérieux et actifs dans tout le secteur où s'exerçait son autorité. Son départ et, particulièrement, la raison qui le motive suscitent de vifs regrets. Souhaitons que le repos imposé sera salutaire et la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste offre à Monseigneur Valois ses vœux respectueux de rétablissement.

Monseigneur Laurent Morin, qui a fait à la Fédération l'honneur de devenir son aumônier général, doit compter sur son entière coopération et nous voulons lui promettre, ici, qu'elle répondra à son appel avec empressement et sincérité. Monseigneur Morin a droit qu'on le seconde, qu'on se rende responsable avec lui des succès qui consacreront le prestige du poste de directeur diocésain de l'Action catholique et la Fédération ne se dérobe pas à ce devoir. La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste offre à Monseigneur Morin ses vœux respectueux et l'assure qu'elle s'emploiera à bien accomplir le travail qu'on jugera bon de lui attribuer.

YVONNE LETELLIER de SAINT-JUST

Gloire à Dieu... Paix aux hommes...

« C'est du jour de la naissance du divin fils de Marie que découlent toutes les consolations du christianisme.

« De la petite montagne de Bethléem sont sorties les sources d'eaux vives qui guérissent nos plaies et allègent nos souffrances.

« Les peuples font donc bien de se réjouir quand la grande nuit ramène les étoiles et la messe des cierges, ses cantiques et sa sainte veillée ; car ce jour a été un jour de liberté et d'allégresse pour tous.

« Aussi, je ne me figure rien de plus beau, rien de plus poétique qu'une nuit de Noël, célébrée dans un pays de foi, par de pieux chrétiens.

« Les cloches qui chantent au-dessus des têtes, et dont les volées, joyeusement sonores, éveillent la cité, ce sont les voix des anges qui crient des nuages :

« Gloire à Dieu au plus haut des cieux, paix aux hommes de bonne volonté ».

Rapport annuel de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste

Les Oeuvres de la Fédération

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste présente, aujourd'hui, les rapports qui ont été lus lors de l'assemblée générale, tenue le dimanche 15 novembre 1953. Ils portent sur ce qui, au cours de l'année, a été accompli au sein même de la Fédération, ainsi qu'à l'extérieur par la coopération de l'un ou de l'autre de ses groupes, dans les domaines où l'on avait sollicité leur appui.

On constatera, à la lecture des pages qui suivent, qu'après quarante-six ans d'existence la Fédération n'a pas ralenti son activité et qu'elle continue d'imposer son prestige, enrichi de l'expérience qu'elle a acquise dans l'action sociale féminine, les problèmes du travail féminin, et les nombreuses questions où les femmes sont concernées.

La Fédération comprend qu'on ne doit pas travailler chacun pour son compte et la généreuse coopération qui règne entre chacune de ses sections rend l'ensemble de ses efforts plus fructueux. Les rapports qui suivent le démontrent et la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste est fière de les présenter comme tels à ses lecteurs.

Y. L. de S.-J.

Assemblée annuelle

(par Mlle Jeanne Lapointe)

Le dimanche 15 novembre, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste recevait les déléguées des diverses œuvres affiliées et œuvres invitées.

Après la messe, célébrée par Mgr Laurent Morin, P. A., V. G., aumônier de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, la présidente générale, Mme Alfred Thibaudeau, adressa quelques mots de bienvenue qui furent suivis de la lecture du procès-verbal, par Mlle Jeanne Lapointe.

Mlle Georgette Le Moyne, secrétaire générale, invita une quarantaine de déléguées à présenter leur compte rendu de l'année 1952-1953. Parmi les œuvres fédérées, signalons : les associations professionnelles, les sections paroissiales, les comités et les œuvres affiliées ou invitées.

Pour terminer, Mgr Morin, s'inspirant du texte de l'Évangile du jour : « Le levain versé dans trois mesures de farine » compare les trois mesures aux trois grandes vertus de foi, d'espérance et de charité : « Toutes les œuvres basées sur ces trois grandes vertus sont fondées sur des bases solides ».

Rapport de la secrétaire générale

(par Mlle Georgette Le Moyne)

Trois groupes bien distincts paraissent au programme.

Le premier comprend nos œuvres fédérées, c'est-à-dire celles qui ont été fondées par la Fédération même, et qui doivent par conséquent en suivre les directives. Ce sont les Associations professionnelles, les Sections paroissiales et nos divers Comités. Le second groupe comprend les œuvres affiliées, c'est-à-dire celles qui n'ont pas été fondées par la Fédération, mais qui lui sont unies par le lien dit de l'affiliation. Elles ne relèvent pas des directives de la Fédération, mais travaillent avec elle à l'occasion dans la poursuite d'un bien commun : religieux ou moral, économique ou national.

Les œuvres affiliées à la Fédération paient une contribution annuelle, doivent présenter un rapport à l'assemblée générale, et leurs déléguées y ont droit de vote.

Le troisième groupe enfin au programme comprend les œuvres invitées, tout à fait indépendantes de la Fédération, mais que des liens de mutuelle sympathie nous ramènent chaque année à l'occasion de cette assemblée générale, et que nous sommes toujours heureuses d'accueillir et d'entendre.

Rapports des associations professionnelles

● LA SOCIÉTÉ DES OUVRIÈRES CATHOLIQUES

(par Mlle Emma Douesnard)

La S. O. C. fut fondée en 1907 sous le nom d'Association professionnelle des employées de manufacture (A. P. E. M.) et porta ensuite le nom d'Association professionnelle des Ouvrières. En 1931, elle devenait la section J. O. C. F. canadienne, et en 1932 continuait son œuvre sous son nom actuel de S. O. C.

Les activités de la S. O. C. ont été plus limitées cette année parce que la mort et la maladie nous ont beaucoup éprouvées depuis deux ans.

En septembre, la S. O. C. a organisé les cours du soir qui ont été très bien suivis. La visite des malades dans les hôpitaux ou à leur domicile, la participation aux différentes œuvres de charité, la visite des crèches, le Foyer de Charité, font partie de notre programme. La S. O. C. envoie toujours des représentantes à la Journée d'étude du Comité diocésain d'Action catholique et se fait un devoir de transmettre à ses membres les directives des autorités religieuses. A l'occasion de Noël et du Nouvel An, quelques membres visitent des familles pauvres et plusieurs paniers sont distribués. On voit aussi à aider les Missions ; pendant l'année 1953, des vêtements sacerdotaux, une soutane et une somme d'argent assez intéressante ont été envoyés au Basutoland et dans nos missions du nord du Canada.

● ASSOCIATION DES EMPLOYÉES DE MAGASIN

(par la présidente, Mlle Françoise Hébert)

L'Association a donné, cette année, environ 350 heures de leçons aux cours d'anglais, de chapeaux, de chant, de solfège, de couture et travaux de fantaisie. Cent neuf membres et élèves s'y sont inscrits et l'assistance s'est assez bien maintenue.

Quatre assemblées générales ont été tenues au cours desquelles des conférences ont été données par Mlle Marie-Ange Madore et Mme Rose Letourneau-Lasalle. A ces réunions, il y a eu programme musical et distribution de prix de présence. Six assemblées de conseil ont aussi été tenues.

Nous avons terminé l'année le 5 avril par une distribution de prix, une exposition de tous les travaux et une parade de modes préparée par nos dévoués professeurs. Le programme musical fut exécuté par les élèves du cours de chant.

● ASSOCIATION DES FEMMES D'AFFAIRES

(par la présidente, Mlle Flore Deschamps)

L'Association des Femmes d'Affaires a tenu, au cours de l'année 1952-1953, huit assemblées générales.

Comme par le passé, quelques conférences nous ont été données, entre autres, celle de Mme F. Hone, qui nous a raconté son voyage en Afrique équatoriale. Un film accompagnait cette conférence. Puis deux films furent aussi montrés sur Gaspé et sur Québec.

Comme chaque année, une somme a été divisée à de bonnes œuvres : l'Hôpital Sainte-Justine, l'achat de livres français pour les enfants de la Saskatchewan, le Foyer de Charité.

De temps à autre, on organise des parties de cartes. Quelques membres ont bénéficié de la Caisse de Secours qui existe dans le but d'aider nos malades.

● ASSOCIATION DES AIDES MATERNELLES

(par la présidente, Mlle Patricia Lavallée)

L'Association des Aides maternelles, fondée en 1928 et incorporée en 1930, existe depuis vingt-cinq ans. Malheureusement nous n'avons pu célébrer nos noces d'argent, car nos moyens ne nous le permettent pas, et c'est à peine si nous existons. En médecine, on dit : « Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir ». C'est à cette petite lueur d'espoir que nous nous raccrochons. Le rapport du placement nous permet d'espérer, puisqu'il est meilleur que celui de l'année 1952. Pendant les dix mois de l'année 1953, sur 262 cas, 104 ont été acceptés, tandis qu'en 1952 sur 261, 101 avaient été acceptés. En terminant, je tiens à exprimer, au nom de mes compagnes et au mien, toute notre gratitude à notre dame patronnesse, Mme L.-P. Robichaud, qui est notre meilleur soutien moral. Notre aumônier est le R. Père Y. D'Orsonnens, S. J.

Rapports des Sections paroissiales

● SECTION SAINT-STANISLAS

(par la secrétaire, Mlle Simone Desrosiers)

Nos cours ont repris cette année avec l'enthousiasme habituel. Les dix leçons qu'ils comprennent ont été suivis par 907 élèves et ont eu pour professeur Mme B.-P. Gagnon aidée de Mlle Olivine Pinsonneault. La plus grande cordialité règne toujours entre le conseil et l'assistance. Notre conseil est formé de la présidente, Mme J.-A. Molleur ; ses assistantes, Mmes Lamoureux et Lalonde ; la trésorière, Mme C. Archambault ; l'économe, Mme Boismenu ; les conseillères, Mmes Cameron, Bergeron, Nantel et Ledoux.

● SECTION SAINT-LAMBERT

(par la présidente, Mme Juliette McClaren)

La Section Saint-Lambert a fait donner cette année des cours d'art culinaire, de couture et de modes. L'assistance totale des cours de cuisine a été de 662 élèves, celle des cours de couture et de modes a été de 375, avec une assistance moyenne pour la première de 66, et pour les deux autres de 37. Une exposition a clôturé ces cours. Quatre assemblées du conseil et deux assemblées générales ont été tenues au cours de l'année.

Nos sources de revenus proviennent de parties de cartes, de modestes tirages et vente de menus, qui ont lieu à l'occasion de nos cours.

Les œuvres que nous avons accomplies au cours de l'année sont diverses : aide matérielle et paniers de Noël aux familles pauvres, aide financière aux terrains de jeux, contribution à l'occasion de l'achat de cloches ; cadeau à notre évêque, Mgr Coderre ; cadeaux à deux fils de nos membres qui ont été reçus prêtres.

Nos membres se chiffrent à 91. Notre conseil est le suivant : aumônier, M. l'abbé Lessard ; présidente, Mme Juliette McClaren ; 1ère vice-présidente, Mme Louis Roy ; 2e vice-présidente, Mlle M.-Louise Bourdeau ; 3e vice-présidente, Mme L. Loïselle ; trésorière, Mme Marguerite Le Ber ; secrétaire, Mme M. Saint-Louis ; conseillères, Mmes A. Camerlain, J.-L. Faille, D. Gravel, Mlle G. Trudeau.

● SECTION SAINT-AMBROISE

(par Elmina Bureau)

Sous l'habile direction et le dévouement inlassable de notre regrettée présidente, Mme Henri Pilon, décédée au cours de l'année, la Section Saint-Ambroise a toujours marché de progrès en progrès. Les cours d'art culinaire ont dû être temporairement suspendus ; par contre, les cours de couture ont été bien suivis et les élèves y ont porté un grand intérêt. Ces cours ont marqué 368 présences avec une moyenne de 20.8.

La Section Saint-Ambroise a participé cette année aux œuvres suivantes : Denier national de la Fédération, Hôpital Sainte-Justine, œuvres diverses de charité.

Les officiers de la Section sont : aumônier, M. l'abbé Larocque ; trésorière, Mlle Laura Deguire ; secrétaire, Mlle Elmina Bureau. Notre regrettée présidente, Mme Henri Pilon, n'a pas encore été remplacée.

● SECTION SAINT-LAURENT

(par la secrétaire, Mme R. Gosselin)

La Section Saint-Laurent a fait donner, durant l'année, 33 cours de couture et d'art culinaire, avec une assistance totale de 1088.

Le conseil se compose de Mmes M.-A. Bertrand, présidente ; R. Gosselin, T. Goyer, H. Gougeon, F. Bertrand, S. Belland. L'aumônier est le R. Père Poitras.

Le conseil a tenu quatre assemblées au cours de l'année.

● SECTION SAINT-VINCENT-FERRIER

(par la secrétaire, Mme André Bourgoïn)

Mme G. Florence est la présidente de cette Section, où des cours de couture et d'ouvrages de fantaisie ont été suivis par 309 personnes. L'assistance moyenne se chiffre à 24. Une exposition des travaux et une distribution de prix ont terminé les cours. Il y a eu deux assemblées de conseil et deux assemblées générales. Les membres du conseil, en outre de la présidente, sont Mme A. Bourgoïn et Mme L.-A. Joly.

Rapports des comités

● LA « BONNE PAROLE »

(par Mme Eustache Letellier de Saint-Just)

La « Bonne Parole », organe de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, a paru quatre fois au cours de l'année. Les membres de la Fédération sont ses premiers collaborateurs et ont fourni des rapports de ce qui s'est accompli, d'un trimestre à l'autre, au sein de la Fédération et dans les divers domaines de l'activité féminine. On y a aussi lu des articles variés dus à la plume d'auteurs bienveillants envers la Fédération et que nous tenons à remercier bien sincèrement. La « Bonne Parole » sert de lien entre les membres des divers groupes de la Fédération et constitue les archives mêmes de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, particulièrement par le numéro qui est consacré au Rapport annuel.

● COMITÉ DES ŒUVRES ÉCONOMIQUES

(par Mme Eustache Letellier de Saint-Just)

Ce comité groupe les présidentes des diverses associations professionnelles de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste qui font donner des cours à leurs membres et à des personnes de l'extérieur qui désirent s'inscrire comme élèves. On compte parmi ces dernières des mères de famille et des jeunes filles qui veulent acquérir plus d'instruc-

tion ou se former aux sciences domestiques. Le but de ce comité est d'organiser les cours et d'en surveiller la marche au cours de l'année, quant à l'enseignement et à l'assistance. Les cours se terminent par des expositions de travaux et une distribution de prix. L'utilité de ces cours se prouve par le succès qu'ils remportent, chaque année, et dont le rapport est fourni par chaque association. Le comité reçoit un généreux subside du Secrétariat de la Province.

● COMITÉ D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE

(par la secrétaire, Mlle Hedwige Lefebvre)

Le Comité d'économie domestique, dont Mme Albert Dupuis est la dévouée présidente, est un des plus anciens de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, puisqu'il a été fondé par nos regrettées Mme Gérin-Lajoie et Mlle Maria Auclair.

Il compte actuellement six sections. Au cours de l'année 1952-1953 nous avons tenu quatre assemblées de conseil.

Notre revenu consiste en un subside du Département de l'Instruction publique, service de l'Enseignement Ménager, au montant de \$1 500 qui sert à défrayer le salaire des professeurs et les dépenses des cours.

Le comité exécutif se compose de la présidente, Mme Albert Dupuis ; la vice-présidente, Mme J.-A. Molleur ; la secrétaire, Mlle Hedwige Lefebvre ; l'assistante-secrétaire, Mme J.-B.-A. Michaud ; et la trésorière, Mme Henri Riopel. Les conseillères sont les présidentes des sections.

● COMITÉ CENTRE DE COUTURE

(par la présidente, Mme J.-B.-A. Michaud)

Le Comité Centre de Couture existe depuis 1946. Son but est de venir en aide, par les cours, aux femmes et aux jeunes filles dans leur tâche familiale.

Notre comité a organisé des soirées récréatives. Au cours de l'année, deux conférences ont été données : l'une par Mme R. Letourneau-Lasalle et l'autre par M. Emile Boucher.

Nos cours, dont on trouvera le rapport dans la « Bonne Parole » de juin dernier, prouvent l'intérêt que nos élèves y apportent, puisque nous avons enregistré 203 membres. De ce nombre, 173 se sont inscrits aux cours de travaux de fantaisie à l'aiguille. Les présences totales ont été de 1481 ; 103 personnes ont suivi les cours de couture avec une présence totale de 928, et il y a eu 22 inscriptions aux cours de coupe avec une présence totale de 256 ; ce qui fait un total de 381 inscriptions et un grand total de 3657 présences.

Ces chiffres sont à l'honneur du Comité Centre de Couture et sont un encouragement pour les années à venir.

Notre année s'est terminée par une magnifique exposition qui fait l'honneur de notre comité et prouve la compétence de nos professeurs.

Notre comité est consacré à la Sainte Vierge sous le vocable de Notre-Dame des Arts et de l'Atelier, et c'est elle que nous prions de nous obtenir, dans l'avenir, d'autres succès.

● COMITÉ DES QUESTIONS NATIONALES

ET INTERNATIONALES

(par la présidente, Mlle Marie-Ange Madore)

Du 22 avril au 3 mai, il s'est tenu au Palais du Commerce une exposition ayant pour sujet « Jeunesse ton avenir ».

Le comité avait mis gracieusement à la disposition de la Fédération un large kiosque. Le drapeau blanc écussonné de notre société occupait le centre du kiosque qui était tendu de bleu sombre. Quatre panneaux symboliques et photographiques résumaient d'une façon concrète les activités passées et actuelles de notre œuvre. Des membres de la Fédération se sont succédés au kiosque pour renseigner les visiteurs de vive voix ou en distribuant des feuilles de propagande.

En septembre, la Fédération fut la seule société canadienne à faire une enquête sur le travail des femmes de 40 à 60 ans. Cette enquête avait été demandée par l'Union mondiale des Organisations féminines catholiques à laquelle nous sommes affiliées. Elle devait servir, avec les réponses des autres pays, à étayer un débat au Comité du Statut de la femme de la Société des Nations.

Le 28 septembre, la Chambre de Commerce du district de Montréal invitait la Fédération à une conférence d'étude du mandat et de la procédure de la Commission Royale d'Enquête sur les problèmes constitutionnels. Les orateurs, qui se succédèrent à la tribune, démontrèrent, aux quelque 200 délégués d'associations de la province, la nécessité d'étudier ces problèmes constitutionnels, de partage des impôts, de subventions, etc. La solution de ces problèmes intéresse la vie, le bien-être et la liberté individuelle de tous les citoyens canadiens. Voici le mot d'ordre que nous laissait Me René Paré : « Tous, nous sommes intéressés à ce que le tableau des besoins et des moyens que dressera la Commission Tremblay soit aussi complet que possible. Si vous ne figurez pas à ce tableau, c'est à vous seuls qu'il faudra vous en prendre parce que la parole est à vous. La Commission Tremblay, c'est notre affaire à tous ».

● COMITÉ DE PROTECTION DE LA JEUNE FILLE

(par Mme Eustache Letellier de Saint-Just)

Grâce au généreux octroi qu'il reçoit du Département de l'Instruction publique, par le Service de l'Enseignement Ménager, dont Mgr Albert Tessier est le directeur, le Comité de Protection de la jeune fille fait donner des cours de coupe et de couture, d'art culinaire, de modes (chapeaux), de tenue de maison, aux jeunes pensionnaires de Cité-Jeunesse Inc. Mme Rose McCutcheon, Mlle Denise Noël, quelques auxiliaires sociales se partagent la tâche de l'enseignement. Les cours se terminent par une exposition des travaux accomplis et les élèves reçoivent des récompenses. Me Marcel Trahan présidait la réunion de fin d'année qui eut lieu au début de juin.

● LES NÉO-CANADIENS

(par Mlle Madeleine Thibaudeau)

Les Sœurs du Bon-Conseil, au foyer de la rue Western, font un apostolat admirable auprès des dépatriés, immigrés et néo-canadiens. La maison est ouverte à tous. Du matin au soir, les Sœurs écoutent les histoires tristes ou tragiques, cherchent des logements, des emplois, et surtout réconfortent et consolent. Elles ont pour interprètes, pour la plupart des langues européennes, des prêtres de toutes les races, qui viennent confesser, chanter le salut ou la messe et même célébrer les mariages. Nos Sœurs invitent leurs amis de bonne volonté, des personnages, tous ceux qui peuvent s'intéresser et être utiles aux néo-canadiens. C'est une belle forme de la charité que de loger, vêtir, trouver du travail à ceux qui ont tout perdu et qui arrivent étrangers dans un pays nouveau. Leur sollicitude s'exerce également envers les âmes et opère des conversions ; des baptêmes, des confirmations, des premières communions sont célébrés. Les soupers du jeudi soir internationaux réunissent les Néo-Canadiens et leurs amis, on y chante des chants nationaux, on y mange parfois des plats de leurs pays. On peut y suivre des cours d'anglais et de français, et il règne une atmosphère d'hospitalité familiale qui réchauffe les cœurs.

● COMMUNICATION DU COMITÉ DIOCÉSAIN

D'ACTION CATHOLIQUE

(par la présidente, Mlle Emérentienne Chagnon)

La proclamation, par le Souverain Pontife, d'une Année mariale à l'occasion du centenaire de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception, a réjoui les fidèles du monde entier. Depuis, la lecture de l'encyclique *Fulgens Corona* nous a aidés à pénétrer la pensée du Saint-Père et à faire nôtres ses intentions.

Son Eminence le Cardinal P.-E. Léger juge qu'il convient que cette année de grâces s'ouvre, dans le diocèse de Montréal, par une manifestation grandiose et c'est à l'Action catholique qu'il a confié le soin d'organiser l'ouverture solennelle de l'Année mariale, le mardi 8 décembre, jour de l'Immaculée-Conception, à 8 h. 30 p. m., en l'église Notre-Dame. La cérémonie a débuté par une heure mariale au cours de laquelle Son Eminence a fait connaître à ses diocésains ses directives pour l'Année mariale. A 9 h. 30, le Cardinal a célébré une grand-messe pontificale, à l'issue de laquelle il a donné la bénédiction papale avec l'indulgence plénière.

Permettez-nous aussi d'insister pour qu'une lutte acharnée soit menée contre les « parties » de Noël qui s'organisent dans les usines et les bureaux. Ces fêtes païennes ont souvent de tristes lendemains et empêchent nombre de chrétiens de célébrer avec le Christ l'anniversaire de sa venue sur la terre. Ne l'oublions pas, la veille de Noël n'est pas un jour de réjouissance, mais de jeûne et d'abstinence.

Il faudrait bien aussi intensifier notre lutte contre l'alcoolisme. Il n'est pas suffisant d'obtenir une meilleure observance de la Loi des

liqueurs ; il faut travailler ferme pour convaincre nos gens de pratiquer la vertu de tempérance en prenant le moins possible de boissons alcooliques durant la période des Fêtes. Confions cette campagne à la Vierge Immaculée, à l'occasion de l'Année mariale.

Les consolations de Noël

« Dans cette fête, que l'on pourrait nommer la fête des mères, des enfants et des pauvres, que d'encouragement pour tous ; mais spécialement, que de consolations pour ceux que le monde ne compte pas parmi ses favoris.

« Avant le Christ, tous les honneurs, tous les respects étaient accordés à la puissance et à la prospérité ; la bonne fortune avait des temples.

« Avant le Christ, le pauvre pouvait gémir, l'esclave pouvait se plaindre, mais il n'y avait personne dans le monde païen pour les écouter.

« A présent que Jésus-Christ est né dans une étable ; qu'enfant encore, il a été forcé de fuir dans l'exil ; que plus tard, il a été persécuté, couronné d'épines et mis à mort ; à présent, toutes les douleurs ont une oreille attentive qui les écoute et l'espérance qui les console est une vertu qui est commandée.

Diverses représentations de la Fédération

(par Mme Alfred Thibaudeau)

La Fédération a été invitée et a accepté d'être représentée :

A la conférence scientifique du Père M.-B. Mailhiot, o. p., sur la psychologie, au Cercle Universitaire, lors de la réunion de la Société des Femmes universitaires.

Au dîner du Windsor, en l'honneur du chanoine Lionel Groulx, présidé par Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger. Discours remarquables et présentation par M. Guy Frégault.

A la messe du soir, au Gesù, célébrée par Mgr Côté, s. j., de retour des prisons japonaises et qui partira prochainement pour Formose. Sermon de Son Eminence le cardinal P.-E. Léger.

Au déjeuner du Kiwanis Saint-Laurent, discours de M. André Fernet. Puis l'émouvante énumération des arbres de Noël et des dons de charité faits par le club.

Mentionnons encore la réunion de l'Ordre social chrétien où le Gouverneur Général du Canada a parlé en français et en anglais et a terminé son discours par une citation de Pascal. M. Jean Penverne, vice-président, agissait comme animateur de la réunion.

La nouvelle maison des Recluses de Jésus-Marie, à Pointe-aux-Trembles, fut récemment bénite ; après quelques années à peine de fondation, la communauté qui a débuté par cinq religieuses en compte maintenant cinquante. C'est un fait quasi miraculeux qu'a signalé, dans son discours, Son Eminence le cardinal P.-E. Léger.

Le mercredi 9 décembre, l'une de nos déléguées assistera à une réunion de toutes les associations intéressées à la circulation dans le grand Montréal. Les buts de ce comité sont la coordination de tous les efforts en vue d'assurer des progrès dans la solution de nos problèmes de transport en commun et de la circulation à Montréal.

Un timbre-poste commémoratif

(par Mme Alfred Thibaudeau)

A une assemblée tenue à la Fédération, le 24 octobre, l'honorable sénatrice Marianna Jodoin était notre hôte d'honneur. Nous lui offrions nos félicitations, nos souhaits pleins de cordialité et d'affection.

A cette nombreuse assemblée, il y eut complète unanimité pour s'adresser au gouvernement afin d'obtenir un timbre-poste commémoratif du troisième centenaire de l'arrivée, à Ville-Marie, de notre Bienheureuse Marguerite Bourgeoys. Mlle M.-C. Daveluy, historienne, ajouta les arguments décisifs pour le bien-fondé de notre cause et Mme Henri Vautelet signala des précédents intéressants.

De concert avec les amicales Notre-Dame, nous irons en délégation auprès de l'honorable Alcide Côté, ministre des Postes.

Rapports des oeuvres affiliées

● L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

(par la présidente, Mme L. de G. Beaubien)

Avec beaucoup de reconnaissance et d'admiration, je salue notre présidente, Mme A. Thibaudeau. Personnellement je lui dois beaucoup et, à Sainte-Justine, son nom est ineffaçable — et il en est ainsi dans combien d'autres œuvres.

Je suis bien heureuse de saisir cette occasion de rendre un hommage particulier à notre distingué aumônier pour tout le bien qu'il a fait à nos enfants de Sainte-Justine, en partageant la responsabilité des comités auxquels l'avancement de notre construction est redevable.

Je suis toujours émue quand j'entre dans cette maison où j'entends encore l'énoncé des grands principes qui ont présidé à la naissance d'une Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, dont le premier but était de grouper toutes nos œuvres catholiques canadiennes-françaises qui, par leurs programmes, leurs activités, leurs énergies dirigées vers un idéal commun, deviendraient une force et une valeur qui nous feraient maintenir l'héritage des principes de nos ancêtres, en les adaptant aux conditions du temps présent. Ce groupement de nos œuvres, en vue d'une plus grande réalisation nationale et chrétienne, est devenu une nécessité urgente.

Je sais que tel est le but de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Je sais aussi que notre chère Présidente et son Conseil ont

le même idéal de grouper nos initiatives et de les mettre en état de représenter, et de défendre au besoin, le propre point de vue de nos organisations et, en plus, de les faire bénéficier de l'étude et de l'influence d'une collaboration effective dans une affiliation d'œuvres ayant un but commun.

C'est avec grand intérêt que j'assiste chaque année à cette assemblée générale, tout d'abord parce que cela me rappelle combien l'idée d'une fédération de nos œuvres avait stimulé les fondatrices de l'Hôpital Sainte-Justine qui voyaient en la Fédération un appui sur lequel leur œuvre naissante pourrait compter. Ces sentiments illustraient bien la compréhension qu'elles avaient de la valeur du rôle de cette fédération : coordonner les programmes d'action pour que nos œuvres féminines catholiques doublent leurs forces, leur influence, leur prestige. Puis, l'intérêt que suscitent les différents rapports lus par les déléguées nous prouve que nous avons bien chez nous les éléments nécessaires au succès de notre fédération.

A mon tour, comme rapport, je crois vous intéresser par quelques mots sur notre construction nouvelle qui est à l'ordre du jour depuis quelques années et peut demeurer d'actualité encore quelque temps.

Pardonnez-moi ce que vous qualifierez peut-être de prétention, mais il me semble que, dans ce milieu féminin, on ne peut être indifférent au développement d'un hôpital pour enfants. Vous avez sans doute vu le nôtre en voie de parachèvement sur le Chemin Sainte-Catherine. Peut-être avez-vous été impressionnées, comme bien d'autres, par ce qui vous paraît immense, trop grand même, mais croyez-moi, rien ne sera de trop dans cet édifice bâti pour les nombreux enfants malades de Montréal et de la province de Québec, et en rapport avec les exigences scientifiques et hospitalières modernes.

Hôpital de 800 lits, répartis en départements généraux de médecine et de chirurgie, eux-mêmes subdivisés en multiples spécialités pour répondre aux besoins de nos enfants malades, aux impérieuses réclamations de l'enseignement aux médecins, aux infirmières, à toutes les femmes qui sont les mères et les protectrices naturelles des enfants, et à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, peuvent être appelés à endosser des responsabilités vis-à-vis des enfants.

Je ne puis vous décrire, sans images ni photos, l'extérieur de notre nouvel immeuble. Pour ce qui est de l'intérieur, peut-être seriez-vous intéressés de savoir que, pour le bon fonctionnement de notre hôpital, les départements généraux qui le composent dépasseront le nombre de 50 et seront subdivisés en autant de services spécialisés, tant pour les malades hospitalisés que pour ceux de la clinique externe. Chacune de ces unités doit être complète par elle-même.

La partie centrale, chemin Sainte-Catherine, et les quatre ailes de la façade sont l'hôpital proprement dit, le logement des malades. Le pavillon, qui unit la façade aux pavillons de l'arrière, renferme les services de salles d'opération, de stérilisation, de laboratoire, d'électro-thérapie, d'obstétrique, des traitements des malades, puis-je dire, etc.

Dans un des pavillons de l'arrière sera installée l'École des infirmières qui, nous l'espérons fermement, sera une école modèle de confort pratique, sans luxe, mais offrant toutes les facilités d'acquérir une formation en rapport avec les programmes universitaires et le curriculum des associations d'infirmières enregistrées.

A l'École, il faut ajouter des locaux pour les élèves des cours pré-scolaires et post-scolaires et pour celles des écoles affiliées. Puis, des techniciennes de plusieurs catégories sont de plus en plus nombreuses et on comprend que tant de jeunes filles qui font du service de nuit réclament à grands cris des possibilités de demeurer à l'hôpital la nuit, avant ou après leurs huit heures de service.

Les infirmières graduées qui s'engagent pour le service hospitalier permanent ont aussi droit d'être logées confortablement.

En plus, il y a le service domestique qui réclame, pour un certain nombre de son personnel, un logement pour mieux assurer le service de la nuit et celui de la matinale routine quotidienne.

Ajoutez à cela le logement des religieuses, celui des internes, les services des cuisines et de leurs dépendances, celui des buanderies et de la repasserie, je passe les chaufferies ; je n'ai rien dit des dispensaires, des bureaux administratifs, etc. Vous constatez que l'hôpital, en construction, n'est pas trop grand.

Rien ne nous sera plus agréable que de renseigner ceux qui s'intéressent aux plans de notre futur hôpital. A notre bureau, chemin Sainte-Catherine, nous serons toujours heureuses de recevoir toutes celles qui désireraient nous visiter.

● L'UNION MONDIALE DES ORGANISATIONS

FÉMININES CATHOLIQUES

(par Mme Solange Thibaudeau-Hone)

Le dimanche 15 novembre 1953, s'ouvrait à Paris la réunion bi-annuelle du Bureau de direction de l'Union mondiale des Organisations féminines catholiques. Mlle du Rostu présidait, secondée par le chanoine Lamoot, professeur à l'Université de Liège, notre aumônier. Mlle Françoise de Saint-Maurice et Mlle Svagemakers assuraient comme toujours le secrétariat avec une compétence sans égale. Des femmes éminentes venues de l'Argentine, de la Belgique, de la Suisse, de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Espagne, entouraient la table autour de laquelle se discutèrent, pendant trois journées entières, tous les problèmes qui concernaient et intéressaient l'Union mondiale. Le Canada, représenté par moi-même, eut son heure de gloire le jour où fut discutée la question angoissante du budget, car aucune contribution n'approchait, même de loin, l'aide généreuse de notre pays. La réunion de novembre 1954 se tiendra à Boston, après quoi la présidente et quelques membres du Bureau de direction songent à venir à Montréal avant de retourner en France. Mlle Bouchemousse, qui était venue en 1952 avec Pax Romana, semble avoir gardé du Canada un souvenir fort sympathique, et j'ai pu chaleureusement encourager ce projet qui se réalisera, espérons-le.

● FÉDÉRATION DES CERCLES D'ÉTUDE
DES CANADIENNES-FRANÇAISES
(par Mlle Yvette Vanier)

Durant l'année 1952-1953 le comité fédéral a tenu cinq réunions.

Deux déléguées ont assisté à la réunion du Conseil diocésain d'Action catholique, le dimanche 26 octobre 1952, à l'Université de Montréal. Le programme d'étude en commissions portait sur le dimanche, jour sacré ; les moyens pour sanctifier le dimanche « en esprit et en vérité », ainsi que les moyens à prendre pour ramener à l'Église des familles non-pratiquantes.

La Fédération des Cercles d'Étude a remis \$25 à l'archevêché pour déposer dans la bourse offerte par le diocèse à notre vénéré Cardinal-Archevêque.

La présidente représentait la Fédération à la messe pontificale célébrée, le 1er février, par Son Eminence le Cardinal Paul-Émile Léger, à son retour de Rome. On peut résumer le message de Son Eminence aux associations de son diocèse dans une parole : « Lorsque le Saint-Père me nomma Cardinal, j'acceptai ma mission de Prince de l'Église, en engageant tout mon diocèse au service du Christ ».

La semaine suivante, le 8 février, notre présidente était invitée par le Cercle Marguerite-Bourgeoys, de Sherbrooke, à assister à une de ses réunions. C'est ainsi qu'elle a pu constater le bon travail qui s'y accomplissait.

La Fédération des Cercles a été invitée par la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste à participer à l'exposition « Jeunesse, ton avenir » au Palais du Commerce, au début de mai. A cette occasion nous avons fait imprimer une circulaire expliquant ce qu'est la Fédération des Cercles d'Étude.

Deux déléguées de la Fédération assistaient, le 24 mai, à la réunion du Conseil diocésain, à l'Université. Le thème était « dimanche et loisirs ».

Les trois points suivants ont été étudiés en commissions : a) Quels moyens avez-vous pris pour convaincre les membres de sanctifier le dimanche « en esprit et en vérité » ? Citez les réalisations les plus fructueuses. b) Dans quelle mesure vos membres ont-ils répondu à la directive de Son Eminence de ramener à l'Église une famille non-pratiquante ? c) Quelle importance donnerez-vous dans votre programme, l'an prochain, à la campagne « Dimanche et loisirs » ?

Après consultation des cercles, un rapport a été présenté au Comité diocésain sur ce qui a été accompli dans les cercles à ce sujet.

L'année s'est clôturée, le 14 juin, par la Journée d'Étude. Après la messe, les différents cercles ont présenté leurs rapports, qui ont suscité un vif intérêt. Avant de procéder aux élections, la présidente a commenté le texte de l'allocution de Son Eminence le Cardinal Léger au congrès du 24 mai, sur le « mandat apostolique ». Puis Mgr Laurent Morin, p. a., v. g., tira les conclusions de la journée.

Mlle Gabrielle Labbé, présidente du Cercle Notre-Dame, a été élue présidente de la Fédération.

Rapports des oeuvres invitées

● L'ÉCOLE DES SCIENCES MÉNAGÈRES

(par la directrice, Mlle Germaine Gloutnez)

L'École ménagère provinciale a repris ses activités comme à l'accoutumée, le 10 septembre 1952, avec la rentrée des 40 élèves du cours normal. Les cours postsecondaires ont débuté le 6 octobre avec une inscription de 1 101 élèves aux cours de couture, 238 élèves aux cours d'art culinaire, 136 élèves aux cours de modes (chapeaux), 72 élèves aux cours de fantaisies à l'aiguille, 63 élèves aux cours de coupe moulage, 25 élèves aux cours de coupe à plat.

Si l'on compte les élèves qui suivent les démonstrations d'art culinaire du mardi soir, de même que les cours de psychologie du jeudi soir, l'École reçoit chaque semaine plus de 1 800 élèves.

Chaque semaine, il se donne 77 cours de couture, 12 d'art culinaire, 9 de modes (chapeaux), 5 de travaux à l'aiguille, 3 de coupe moulage et 2 de coupe à plat.

Il est à noter que l'année commencée par l'École ménagère provinciale a été terminée par l'École des sciences ménagères. En effet le bill privé no 182, sanctionné le 30 janvier 1953, décrète ce qui suit : « Les dames patronnesses de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal créent, en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés par la charte de ladite association, une société sous le nom corporatif de « École des sciences ménagères ».

L'École des sciences ménagères continue de posséder les droits et obligations qu'elle avait lorsqu'elle portait le nom de « Les Écoles ménagères provinciales ». Il est entendu que, sous son nouveau nom, l'École continue fidèlement l'œuvre d'éducation commencée en 1904.

● LES NOËLISTES

(par Mlle Mireille Ethier)

Les Noëlistes de Montréal se sont efforcées de réaliser leur programme de « formation de l'esprit et du cœur » au cours de l'année écoulée.

Grâce au Concert Paul Doyon, organisé en novembre 1952, au Plateau, au profit de leurs œuvres, il fut possible de secourir plus de misères, de venir en aide à un plus grand nombre d'enfants malheureux et de verser une offrande substantielle à l'Œuvre des Vocations, soit \$50. Les Comités Saint-Germain et Saint-Ambroise ont continué leurs visites à des familles dans le besoin, leur apportant aide morale et secours matériels.

A l'occasion de Noël, la Fête des pauvres groupait plus de 150 enfants auxquels furent distribués vêtements, jouets et friandises. La partie récréative fut assumée par les Cadettes Noëlistes. Un goûter fut servi.

A la même époque, soit le dimanche entre Noël et le Jour de l'An, les Noëlistes se rendaient au Foyer de Charité où elles faisaient une distribution de bas, serviettes et autres objets utiles aux pensionnaires,

tandis que Moyennes et Cadettes offraient à ceux-ci une séance récréative. Mentionnons que plusieurs membres se sont rendus, au cours de l'année, accomplir quelques « corvées de charité » à l'Œuvre du Cardinal. Une quantité considérable de « carrés de laine » destinés à la confection de couvre-lits furent tricotés à domicile.

Au Comité Saint-Ambroise, on se dévoue plus spécialement en faveur de l'Orphelinat des Sœurs Dominicaines de Côteau-Rouge. On y porte souvent des colis de vêtements et quelques douceurs. A Noël, distribution de jouets et de vêtements et don de livres de récompense à la fin de l'année.

Chaque comité ne manque pas d'offrir des trousseaux de Première Communion aux enfants de leurs familles assistées. Suivant en cela l'exemple de leurs aînées, Moyennes et Cadettes se sont fait une joie d'adopter une fillette pauvre à l'occasion de sa Première Communion. De plus, elles organisèrent une fête avec goûter, qui eut lieu chez les Petites Sœurs de l'Assomption, en faveur d'une vingtaine d'enfants pauvres, tous Premiers Communiant. Des paniers de Pâques, remplis de bonbons, furent aussi remis par les Cadettes aux Petites Sœurs, pour les enfants de leurs familles pauvres.

Les Noëlistes ont prêté leur concours à de nombreuses œuvres charitables, sociales et autres, qu'il serait trop long d'énumérer ici. Soulignons simplement la tenue du Comptoir de papeterie à la vente des Petites Sœurs de l'Assomption.

Une retraite fermée à la Villa N.-D. du Rosaire, une autre à Saint-Benoît du Lac et deux récollections ont permis aux Noëlistes de goûter une halte bienfaisante. Elles participèrent aussi à la Neuvaine de Réparation chez les Sœurs de Marie-Réparatrice et au mois de Marie, au Gésu.

En février, une promenade en traîneau au Mont-Royal offrait à un groupe nombreux les joies d'une belle soirée d'hiver au clair de lune.

A la récente Journée Noëliste du 4 octobre, tenue à l'Oratoire Saint-Joseph, des projets furent élaborés, et nous espérons les voir se réaliser au cours de la nouvelle année mariale.

● RAPPORT 1939-1952 DE L'ŒUVRE DES CATÉCHISTES VOLONTAIRES

(par la présidente, Mlle Fernande Poisson)

L'Œuvre des catéchistes volontaires exerce son apostolat dans quatre de nos hôpitaux. Le tableau suivant donne une idée du bien accompli, de 1939 à 1952 :

	Enfants	Adultes		Enfants	Adultes
Enquêtes	1 271	14	Mariages régularisés		16
Catéchisme	526	49	Nombre d'heures	2 336	
Abjurations		21	Nombre de catéchistes	51	
Baptêmes	9	17	Paroisses atteintes	49	
Premières Communions	235	26	Catéchisme en groupe	700	
Confirmations	233	27	avec 2 baptêmes, 37 Premières Commu- nions, 20 Confirmations.		

● L'ASSOCIATION CANADIENNE DES CONSOMMATEURS

(par Mlle Aurore Chagnon)

Félicitations à Mme H.-E. Vautelet, qui a été élue présidente nationale de l'Association canadienne des Consommateurs, lors du 6e congrès annuel de cette société tenu à Toronto, à la fin de septembre.

Cette association féminine, dont la section française du Québec est affiliée à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, se fait l'intermédiaire entre le consommateur et le producteur pour obtenir une amélioration dans la qualité des denrées et autres marchandises présentées sur nos marchés canadiens. Un bulletin périodique renseigne les membres sur les résultats obtenus.

Preuve de son efficacité, cette société a pris beaucoup d'expansion à travers tout le Canada, ces derniers mois, et, dans le Québec, le nombre des adhérentes s'est accru de cinquante pour cent.

Une grande variété de sujets ont été discutés au congrès de Toronto, depuis le fromage pasteurisé jusqu'aux rebords des vêtements.

On conseille dans un des bulletins publiés par l'Association de choisir le fromage avec soin. Il y a 750 sortes de fromages fabriqués à travers le monde, dont environ 53 espèces au Canada.

Autres sujets traités dans le bulletin : « Comment on attendrit la viande » ; « nouvelle fermeture des bouteilles et bocaux » ; le prix des œufs doit être proportionné à leur grosseur. Les œufs moyens doivent se vendre 1/8 moins cher que les gros. Les petits œufs sont aussi économiques pourvu que leur prix soit le 1/4 moins élevé que celui des gros œufs ; différentes sortes de taffetas ; lainages à l'épreuve du rétrécissement ; protestation contre les emballages de célophane rayé rouge qui empêche de se rendre compte de la qualité des produits.

Une assemblée de l'Association canadienne des Consommateurs s'est tenue, le jeudi 29 octobre, à l'École ménagère provinciale sous la présidence de Mlle Estelle Leblanc. Le but de l'assemblée était l'organisation d'un comité de recrutement. Plusieurs groupements féminins de la ville étaient représentés. La Fédération était représentée à cette assemblée par Mmes B. Bernardi, J.-A. Molleur et Lamoureux ; Mlles Aurore Chagnon et Emma Douesnard.

● INTERVIEW SUR « L'ACCUEIL DE VILLE-MARIE »

(par Mlle Clotilde Mathys)

Qu'est-ce que l'Accueil de Ville-Marie ?

C'est une maison d'Accueil où l'on reçoit les dames et les demoiselles dans la nécessité. Elles y reçoivent les secours spirituels, moraux et matériels dont elles ont besoin.

Qui en est l'instigateur ?

Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger, en août 1950, a demandé à Mlle Clotilde Mathys la fondation d'un accueil pour dames et demoiselles, en souhaitant que trente accueils similaires soient établis dans Montréal.

Qui en est responsable ?

Un groupe d'Oblates Séculières Bénédictines, sous la direction de Mlle Mathys.

Où est-il situé ?

Dans l'ancien immeuble de l'Assistance Publique, coin Berri et Lagauchetière. Cet établissement se trouve maintenant divisé en deux sections : d'un côté, l'Apostolat Liturgique, et de l'autre, les accueillies sont reçues dans une grande salle moderne — genre lobby d'hôtel — où le repos leur est assuré durant le jour. Pour la nuit, un dortoir avec alcôve est à leur disposition.

Qui accueille-t-on ?

N'importe quelle personne du sexe féminin, dans le besoin. On ne fait aucune distinction de race, de religion, de nationalité ou de condition sociale. Elles sont acceptées sans formalités, sans enquêtes, sans recommandations et gratuitement.

Séjournent-elles longtemps ?

L'idéal serait de les sortir d'embarras dans un délai d'au plus deux semaines, mais, en pratique, nous recevons des gens débilités dont les forces sont réduites. Il faut donc les faire soigner dans les dispensaires, les cliniques, les hôpitaux ou les maisons de convalescence. D'autres encore ne peuvent accepter qu'un emploi à temps partiel où peu d'effort leur est demandé. Tout cela prolonge nécessairement la durée de leur séjour.

Pourriez-vous nous donner quelques statistiques concernant l'Accueil de Ville-Marie, depuis ses débuts ?

Depuis les débuts de l'œuvre, 961 personnes ont été accueillies et 29 410 repas ont été servis. On compte 7 556 couchers. Douze personnes peuvent être accueillies à la fois. Le fait que plusieurs ne viennent à l'Accueil que pour manger explique le grand nombre des repas.

Dans quels cas ou quelles circonstances se présentent-elles ?

Elles arrivent à toute heure. Presque toutes sont dans une grande détresse causée soit par la mésentente familiale, une maladie prolongée, un déséquilibre mental ou surtout une grande instabilité causée par la nervosité. On cherche avant tout à les aider, à rétablir un ordre moral dans leur vie et à les faire revenir à de meilleures pratiques religieuses, parfois après des années passées loin de l'église.

Semblent-elles satisfaites de leur séjour ?

La plupart en sont très satisfaites. Et elles reviennent. Le fait qu'elles sont en petit nombre à la fois est très avantageux. Toutes y trouvent une atmosphère de paix, de sécurité et une orientation morale et spirituelle, dont elles sont reconnaissantes.

PROTESTATION

M. Charles Malik, Président de la Commission des Droits de l'Homme,

Devant les mesures iniques prises contre le Primat de Pologne Mgr Wysinski, P.U. M. O. F. C., représentant 36 millions de femmes de tous continents, exprime au Président de la Commission des Droits de l'Homme l'indignation croissante des femmes pour cette nouvelle violation flagrante des droits et libertés humaines.

SOMMAIRES DES NUMÉROS DE LA « BONNE PAROLE »
PARUS EN 1953

JANVIER-FÉVRIER-MARS

Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger — Mgr Laurent Morin, *G. L.* — Entre Nous, *E. T.* — Bibliographie, *Georgette Le Moyne* — La Ligue Canadienne de la Santé, *Jeanne B.-Robichaud* — Un vaisseau sur la mer (*poème inédit*), *Blanche Lamontagne-Beauregard* — Supplication, *P. G.-C.* — Les beaux livres, *Georgette Le Moyne* — Monsieur René Guénette, *Y. L. de S.-J.* — La littérature obscène, *Emérentienne Chagnon* — La Société des Ouvrières catholiques, *Emma Douesnard* — Association professionnelle des Employées de magasin, *Françoise Hébert* — Association des Aides maternelles, *Patricia Lavallée* — Centre de Couture, *Hedwige Lefebvre* — Arrière le Bonhomme Noël, *M.-A. C.*

AVRIL-MAI-JUIN

Colette Lesage, *Yvonne Letellier de Saint-Just* — L'Honorable Marianna B.-Jodoin, *Gabrielle Labbé* — Rapport du « Denier National », *B. M.* — Petits conflits d'une grande frontière, *Pierre Dagenais* — L'Association des Femmes d'affaires, *Berthe Lefebvre* — La Société des Ouvrières catholiques, *Emma Douesnard* — Comité Centre de Couture, *Hedwige Lefebvre* — La sanctification du dimanche, *Emérentienne Chagnon* — Association des Educateurs de Langue française.

JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE

L'Œuvre de Marguerite Bourgeoys la Bienheureuse, *Georgette Le Moyne* — Canadiennes-Françaises aux mains expertes, *Emérentienne Chagnon* — L'Action féminine catholique en Ouganda, *Solange Hone* — Un beau voyage, *Annette M.-Baudouin*.

OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE

Les ans ne finissent pas..., *Yvonne Letellier de Saint-Just* — La crèche, *Eve de Bonneville* — Premier de l'An (*poème inédit*), *Blanche Lamontagne-Beauregard* — L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant, *Frère Robert* — Félicitations et bons vœux, *Georgette Le Moyne* — Le Directeur diocésain de l'Action catholique, *Yvonne Letellier de Saint-Just* — Sommaires des numéros de la « Bonne Parole » parus en 1953 — RAPPORT ANNUEL DE LA FÉDÉRATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

GRAVELLE 8759

DOLLARD 2520

RIVOLI FLEURISTE

Ouvert la nuit et le dimanche — Fleurs pour toutes occasions

6969 RUE ST-HUBERT

PAUL-ÉMILE MIRON

RENÉ HAMEL

RÉS: FALKIRK 2273

Saint-Jean-Baptiste



Il y a
DU NOUVEAU
chaque jour
chez

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président

1100 RUELLE DU MONTREAL
MONTREAL
1010 RUELLE DU MONTREAL

G. J. Papillon Enrg.

FOURRURES DE LUXE

Storage — Voûte Moderne
257 OUEST, AV. LAURIER
CR. 3223

Philippe-D. Clerk

COURTIER EN ASSURANCES

PLATEAU 6750
507, PLACE D'ARMES — SUITE 202
MONTRÉAL

ARTISTES STATUAIRES

AMHERST 0616

Bernardi & Nieri

1289 RUE MAISONNEUVE
PRÈS STE-CATHERINE
MONTRÉAL

Dr C.-G. Chagnon

CHIRURGIEN - DENTISTE

4455, RUE ST-DENIS
PL. 2850
en bas de la rue Mont-Royal

J.-B. Baillargeon

EXPRESS LIMITED
CAMIONNAGE

*La plus grande organisation
de transport*

423 EST, ONTARIO — MONTRÉAL
HARBOUR 6271

TÉL. FALKIRK 2848

Wilfrid Pageau

Fondée en 1912

Poseur d'appareils à gaz et à eau chaude

Spécialité : RÉPARATION

Travail fait soigneusement
et à prix modéré

BUREAU ET ATELIER : 984 EST, RACHEL

Tél. AMherst 2131

MONGEAU ROBERT & CIE

L I M I T É E

CHARBON

HUILE À CHAUFFAGE

1600 est, rue Marie-Anne

Montréal

La

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

est

à vos ordres pour toutes vos opérations de banque

Actif : plus de \$500 000 000

554 bureaux au Canada

Broderie

Raoul Vennat

Musique

3770, Saint-Denis

HARBOUR 5310

Vive la Canadienne

PARMI les qualités qui ont distingué nos mères canadiennes, nous devons remarquer, entre autres, celle d'avoir été économes et leur en rendre hommage.

JEUNES FILLES, JEUNES MÈRES, tenez à honneur de continuer ce bel exemple. Pour pratiquer l'économie il n'y a pas de moyen plus efficace que d'ouvrir un compte à

LA BANQUE D'ÉPARGNE

Nous vous réservons toujours le meilleur accueil, quelque petites que soient les économies que vous voudrez bien nous confier. Nous vous donnons la sécurité la plus certaine.

Bureau principal et 25 succursales
à Montréal

Le directeur-général
T.-TAGGART SMYTH